



## RELÈVE ET COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

# Renforcer les soins médicaux de base

**Les soins médicaux de base sont la meilleure chance de contrôle des coûts, comme nous l'avons déjà dit dans l'édition de juin 2022.**

### **Soins médicaux de bases, le fondement du système de santé**

Les soins médicaux de base sont garantis par les médecins de famille et les pédiatres. Les instruments qu'ils utilisent avec succès sont les mêmes depuis des décennies : l'entretien personnel, l'examen minutieux et la planification des étapes suivantes du suivi médical. Ils résolvent plus de 90% des problèmes de santé de manière autonome et à moindre coût. Les prestations médicales dans le cadre des soins de base ne connaissent pas d'augmentation des coûts. C'est une base stable et fiable.

### **Une relève suffisante en est la clé**

En d'autres termes, nous faisons le job

et nous devons en être satisfaits. Même si nous ne vivons pas dans un monde de certitudes, cette satisfaction doit nous aider à cultiver notre confiance en notre rôle dans le système de santé, d'autant plus que nous sommes portés par la reconnaissance de nos patient-e-s. Grâce à cette confiance, nous pouvons être créatifs, nous ouvrir au changement, à l'apprentissage mutuel. La pénurie de médecins et d'assistantes médicales nous crispent, mais nous avons, premièrement les moyens et deuxièmement, un plan pour la juguler que nous déployons avec nos partenaires principaux (JHaS, CMPR, SSP, SS-MIG).

En attendant que la promotion de la relève produise les effets escomptés,

il convient de trouver des solutions. Pour l'instant, cela passe souvent par le recours aux ressources humaines en médecins formés à l'étranger, étant donné que la Suisse, un des pays les plus riches du monde, ne parvient pas à former autant de médecins qu'elle en a besoin pour garantir l'accès aux soins médicaux de base, comme le lui ordonne l'article 117a de la Constitution. Il faut dire que notre pratique médicale continue d'attirer les jeunes médecins : une liberté de pratique, une équipe médicale avec les assistantes médicales, même dans un cabinet solo, avec un équipement que dans d'autres pays, seuls les spécialistes peuvent se payer. Enfin, notre accès aux examens et aux consultations spécialisées rend jaloux l'Europe entière. Pourvu que cela dure! Pourvu

que nous soyons épargnés par d'autres «fausses bonnes idées» des paquets confédéraux destinés à freiner la hausse des coûts: s'il vous plaît, pas de budget global, pas de plafonnement des coûts, pas de forfaits ambulatoires! Il n'y a qu'à regarder les pays ayant suivi cette voie pour se rendre compte des conséquences négatives de telles approches pour le système de santé.

### **Une équipe interprofessionnelle du cabinet avec les patientes et les patients comme partenaires**

Nous restons donc, dans la mesure du possible, sereins et nous développons nos cabinets en médecine de famille et de l'enfance de manière à pouvoir répondre toujours mieux aux besoins croissants de la population: délégation toujours plus importante à nos assistantes médicales des tâches administratives traitées en absence du patient, grâce aux facilités de nos dossiers informatisés et au renforcement des équipes du cabinet. Nous collaborons notamment avec des assistantes médicales et des coordinatrices en médecine ambulatoire, qui sont compétentes pour nous aider à structurer le suivi de nos patient-e-s chroniques.

Il y a aussi le renforcement de notre collaboration avec les infirmières des soins à domicile, ou dans les EMS, diplômées, voir en pratique avancée, comme les cliniciennes en psychiatrie, en diabétologue, en gériatrie, dans la petite enfance, etc.; elles-mêmes rétribuées par leurs institutions. La collaboration interprofessionnelle au sein du cabinet s'étend à de multiples professions issues du secteur de la santé et du social avec lesquelles nous travaillons étroitement, notamment les professions représentées au sein de la Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires.

Ainsi les cabinets de soins médicaux de bases deviennent des lieux de col-

laborations interprofessionnelles pour pouvoir augmenter leur capacité thérapeutique. La qualité des soins s'en voit renforcée, si cette collaboration s'appuie sur une approche formalisée et structurée des patient-e-s avec une maladie chronique au sein du cabinet. L'objectif ultime est de maintenir ou développer les compétences dont le patient-e a besoin pour gérer sa maladie au quotidien à travers le soutien à l'autogestion.

La collaboration interprofessionnelle et les compétences renforcées du patient et de ses proches permettent de réduire le nombre d'épisodes de crises, de décompensation, voire d'hospitalisation, avec comme résultat une diminution de la charge de travail pour les soins médicaux de base, et un frein à la hausse des coûts!

Souvenez-vous: les soins médicaux de base résolvent plus de 90% des problèmes de santé pour n'engendrer que 8% des coûts de la santé! Nous attendons donc des politiques qu'ils prennent conscience du potentiel énorme des soins médicaux de base pour mieux les valoriser et les financer.

*Sébastien Jotterand*